

COMPTE RENDU
Conseil d'école du 7 novembre 2017

Ecole	La Chavanne	Planaise
Mairie- SIS	M.DESCHAMPS-BERGER Richard Mme DOUCHEMENT Clotilde	M. RATEL Jean-Paul Mme CHRISTIN Sylvaine
DDEN	Mme MAQUEDA Michèle	
Parents	M BIMET Fabien M BONI Sylvain Mme CARROZ Elodie Mme KOLOPP Anne Mme KROTOFF Julia Mme THOME Céline	
ATSEM - Service	Mme FALEMPIN Sylvie Mme FUSIER Sylviane Mme ROUX Anne	
Enseignants	Mme VILLAND Corinne Mme CURA Laëtitia Mme MALLEVILLE Amandine Mme BUISSON Emmanuelle Mme GUILLAUD Muriel (remplaçante) Mme VISENTIN Virginie (remplaçante)	

Excusées : Mme CHERY Sandrine, Inspectrice de l'Education Nationale, Mme FLACHON Nathalie, Mme GALLICE Flavie (enseignantes).

Mme CURA Laëtitia et M BONI Sylvain sont secrétaires de séance : ils prennent des notes de la séance et valident le compte-rendu.

I. Rentrée 2017:

Bilan de l'équipe

- Les enseignants:

- Mme Villand Corinne est en charge de la classe de PS/MS, Mme Flachon Nathalie de la classe de MS/GS, Mme Cura Laëtitia la classe de CP/CE1, Mme Malleville Amandine la classe de CE1/CE2 et Mme Buisson Emmanuelle la classe de CM1/CM2.
- Mme Gallice Flavie est en décharge de direction sur la classe de CM1-CM2 les lundis et quelques mercredis matins. Actuellement Mme Gallice est absente et remplacée par Mme Guillaud Muriel.

- Les ATSEM:

Deux ATSEM sont présentes dans les classes à plein temps. Mme Roux Anne travaille en PS/MS et Mme Fusier Sylviane en MS/GS. Les ATSEM sont chargés de l'assistance au personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des enfants, en particulier les plus jeunes. Ils contribuent à aider l'enfant à accéder à des comportements autonomes.

- Le RASED (réseau d'aide aux élèves en difficultés) intervient à l'école pour aider certains élèves. Une psychologue scolaire ainsi qu'une enseignante spécialisée font partie de ce réseau d'aide.

Mme Francony Martine, psychologue scolaire, intervient régulièrement dans l'école pour faire des bilans individuels. Pour ces derniers, les parents sont informés par écrit des éventuelles prises en charge et donnent leur consentement.

Règlement intérieur

Le règlement de l'école intercommunale tient compte du règlement départemental des écoles publiques de Savoie. Chaque parent a été destinataire du règlement de l'école, par mail, en début d'année.

Rappel de quelques points :

- L'accueil dans les classes de maternelle: il se fait dans la classe le matin dès 8h20 ou 8h50 le mercredi, et l'après-midi également dès 13h05. L'accueil des élèves de classe maternelle se fait dès 13h05 dans la classe, de façon à ce que les enfants soient rapidement à la sieste. Les ATSEM surveillent la sieste. L'enseignante des élèves de Petite

section et Moyenne section prend en charge les élèves de CP ou CE1 ou Grande section, pendant un temps de décroisement de 13h30 à 14h15.

- Lors des sorties (orthophoniste, CMP...) pendant le temps scolaire, l'adulte doit venir chercher l'élève dans la classe et le raccompagner jusque dans la classe.
- Pour les absences, merci de les signaler sur le répondeur de l'école et de remplir un billet d'absence dans le cahier de liaison au retour de votre enfant.

- Le portail latéral est fermé.
- Le portail central est fermé par un verrou extérieur et accessible de l'intérieur par un adulte.
- Rappel des horaires scolaires:

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h20 à 11h30 / 13h05 à 15h30

Mercredi : 8h50-12h

Tous les enfants doivent être arrivés et tous les parents doivent être ressortis de l'enceinte de l'école à 8h30.

Charte d'usage des réseaux, de l'internet et des services multimédias de l'école :

L'école propose la charte de la Savoie.

Les élèves en ont été destinataires dès le début de l'année.

Avis du conseil d'école : le règlement intérieur et les chartes annexées sont validés.

Effectifs

A ce jour:

L'effectif global de l'école est de 120 élèves répartis de la façon suivante:

-- Par section :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
18 (+1 fév.)	15	14	17	15	18	15	8

-- Par classe :

PS-MS : 18 PS 6MS soit 24 (25 en février)

CE1- CE2: 8 CE1 et 18 CE2 soit 26

MS-GS: 9 MS 14 GS soit 23

CM1-CM2: 15 CM1- 8 CM2 soit 23

CP-CE1 : 17 CP et 7 CE1 soit 24

-- Par commune d'origine :

La Chavanne	Planaise	Coise	Les Mollettes	Saint Pierre de Soucy	Ste Hélène du Lac
60	55	1	2	1	1

La plupart des élèves d'autres communes ont commencé leur scolarité dans notre école et étaient habitants de nos deux communes auparavant.

Rentrée 2018: 132 élèves sont prévus.

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
La Chavanne : 1 Planaise : 19	18	15	14	17	15	18	15

II. Organisation Pédagogique:

Projet d'école

Le nouveau projet d'école va être rédigé cette année.

Quatre domaines seront travaillés :

- = Améliorer les résultats au regard des compétences du socle commun
- = Parcours éducatifs (artistique, culturel, éducatif à la santé, citoyen)
- = Réponse aux exigences d'une école inclusive- élèves à besoins particuliers
- = Vie scolaire (relation familles, partenariats,...)

Activité Pédagogique Complémentaire

Ce sont des séances d'aide au travail personnel, de soutien. Ces activités pédagogiques ont lieu tous les lundis de 15h30 à 16h30. Il s'agit d'une aide individualisée sur des difficultés définies ou en anticipation sur des domaines qui seront étudiés ultérieurement. Cette aide est proposée aux familles par écrit et pour une période donnée.

Décloisonnement

Pendant la sieste des élèves de petite et moyenne sections, Mme Villand prend en charge un groupe d'élèves d'autres classes.

Les lundis et jeudis, Mme Villand prend un groupe de CP pour une séance de « Questionner le monde » ou de « Lecture et graphisme » ; le mardi Mme Villand prend un groupe de CE1 pour une séance de « Questionner le monde » et le vendredi un groupe de GS pour une séance de phonologie.

Ceci nous permet de regrouper les élèves d'un même niveau.

Le Numérique à l'école

Lors de la première période, nous avons eu des soucis avec le réseau informatique. Les classes ont donc très peu travaillé avec l'outil informatique. Le dépannage est en cours.

La classe de CM participera aux défis messagerie si elle le peut techniquement.

Dans le cadre d'un appel à projet « Ecole innovante et ruralité », l'école a monté un projet pédagogique afin d'obtenir des aides financières.

III. Point sur la sécurité :

Trois exercices « Alerte incendie » sont faits dans l'année, un au cours de chaque trimestre. Le premier a eu lieu en septembre.

Un exercice « alerte intrusion » a été fait avant les vacances de Toussaint. Cet exercice a été expliqué aux enfants avec un vocabulaire adapté à chaque âge. Il consiste à s'allonger, à rester calme et silencieux. Les portes des classes sont fermées. L'alerte a été donnée par plusieurs coups de sifflet.

Deux autres exercices seront faits dans l'année.

Question parents : L'école prévoit-elle un exercice en cas de séisme ?

Réponse : Cet exercice n'est pas prévu ; mais il pourrait se faire. Le séisme fait partie des risques majeurs de la commune de Planaise.

IV. Sorties et activités sportives et culturelles:

Les sorties organisées par le conseiller pédagogique et ouvertes à toutes les écoles de la Combe de Savoie auront lieu en matinée, du fait des horaires variés des écoles.

Trimestre 1 :

- Courseton et rencontre d'athlétisme : ces deux activités ont été regroupées ; le jeudi 12 octobre à Les Marches pour les élèves de GS au CE1 ; et le lundi 16 octobre pour les CE2-CM.
- Intervention de la compagnie Autochtone dans les classes du lundi 9 octobre au vendredi 20 octobre : dans le cadre de la quinzaine poétique (projet à l'initiative de la communauté de communes Cœur de Savoie), des brigades d'interventions poétiques (BIP !!BIP !) sont venues chaque matin lire un poème aux différentes classes.
- Spectacle de Noël à l'école pour les classes de PS/MS, MS/GS et les CP le 14 décembre.
- Des ateliers de Noël, des lectures de contes, une rencontre avec le père-Noël devraient se faire la semaine avant les vacances.
Les lectures de contes de Noël seront faites par les CM2 aux élèves de PS/MS ; par les CM1 et CE2 aux élèves de MS/GS et CP/CE1.

Trimestres 2 et 3 :

- Cycle patinage sur glace pour les classes de PS/MS et MS/GS au mois de mai.
- Projet liaison école collège.
- Semaine citoyenne.
- Projet de court séjour CAP Savoie, sortie avec nuitées, sur le thème « L'enquête du temps : randonnées et astronomie » pour les classes de CP/CE1, CE1/CE2 et CM1/CM2 en juin.
- Rencontre avec des auteurs de livre jeunesse : Mme Crausaz pour les élèves de PS au CE et M Mourlevat pour la classe de CM.
- La Mat s'éclate : rencontre sportive pour les élèves de maternelle
- rencontre de rugby pour les élèves de CE2 au CM2.
- Sorties vélo pour les élèves de CE2 et CM1/CM2. La Vazypalette: sortie inter-écoles à vélo aura lieu cette année. Elle est désormais organisée une année sur deux.
- Visite du collège pour les CM2.
- Sortie de fin d'année pour la classe de PS/MS et MS/GS.
- Fête de l'école le 23 juin.

Nous rappelons que ces activités sont organisées grâce au financement de l'Amicale de Parents d'élèves La Chav'anaise et grâce à la subvention du SIVU que nous remercions.

Question : Qu'en est-il du cycle natation ?

Réponse : Il n'y aura pas de cycle cette année en raison du coût et du manque de créneaux à la piscine de Buisson Rond. L'attestation du « Savoir nager scolaire » ne sera pas validée cette année pour les élèves de CM2.

V. Rythmes scolaires :

Certaines familles se demandent quand elles vont être consultées pour les rythmes scolaires de l'année 2018-2019. Certains parents auraient besoin de temps pour un éventuel changement de rythme de travail les mercredis matins et doivent pouvoir anticiper dès janvier.

Réponse du Syndicat Intercommunal :

Un courrier va être envoyé aux familles d'ici quelques semaines afin de sonder l'avis des parents sur les rythmes scolaires. Un retour avant les vacances de Noël du sondage permettra la mise en place d'un groupe de travail en janvier avec l'ensemble des partenaires (parents d'élèves élus, élus du syndicat intercommunal, enseignantes...). Une décision sera prise au cours du second trimestre.

Question parents : Si l'école reprenait un rythme sur 4 jours, que sera t- il proposé pour la garde des enfants le mercredi ?

Réponse de M Deschamps-Berger, maire : la garde ou toutes activités du mercredi ne font pas partie du périscolaire. Cela ne relève pas du domaine municipal. La compétence « Petite Enfance » est gérée par la Communauté de communes.

VI. Organisation Périscolaire : Intervention de Mme Christin, présidente

✓ Garderie : pas de changement dans le fonctionnement. La garderie conserve les mêmes horaires. Les parents ont eu un rappel de toutes les informations dans le dossier de rentrée. La référente garderie est Mme Falempin Sylvie.

✓ Cantine : La restauration se fait en deux services. La référente cantine est Mme Falempin Sylvie.

De nombreux enfants sont présents, notamment le jeudi (92 élèves). Une réflexion est menée pour que certains élèves de CE-CM mangent au premier service, afin d'aider les plus jeunes et d'alléger le second service.

✓ TAP : de 15h30 à 16h45 les mardis, jeudis et vendredis

Ces temps d'activités périscolaires se feront en trois cycles :

- = Septembre jusqu'aux vacances de Noël
- = Du 08/01 aux vacances d'avril
- = Du 23/04 au 22 juin

Attention à bien choisir les activités proposées et de mettre un ordre de préférence.

La référente TAP est Mme Fusier Sylviane.

Des problèmes de discipline et d'incivilité sont récurrents :

Le syndicat intercommunal souhaite associer les enfants à une réflexion. Des élus interviendront auprès d'eux lors des TAP.

Une réflexion est également en cours sur le gaspillage à la cantine.

Question parents :

✓ *Pourrait-il y avoir plus de souplesse pour l'inscription des enfants à la garderie ? (48h à l'avance)*

Cette question avait été soulevée lors de la réunion de rentrée du 7 septembre. Mme Christin s'est renseignée auprès du prestataire du logiciel « portail famille ». Il n'y a pas de modification possible en cours d'année sur le logiciel.

✓ *Serait-il possible que les enfants sortent à l'heure, à 16h45 des TAP ?*

Afin de libérer les enfants à l'heure, les activités seront terminées plus tôt, afin de garder du temps pour l'aide au rangement, pour l'habillement.

Extension de l'école :

Les travaux ont bien avancé. La livraison est prévue fin d'année. Elle se fera certainement avec un peu de retard.

La séance est levée.

Fait à Planaise, le 7 novembre 2017,

Les secrétaires :

Mme CURA Laëtitia

M BONI Sylvain

La présidente:

Mme BUISSON Emmanuelle

Prochain conseil d'école prévu le mardi 13 mars 2018.